



Journée du chanvre 2025

Opportunités et risques pour la production de chanvre en Suisse

Le chanvre est une plante extraordinaire à partir de laquelle on peut fabriquer un nombre incroyable de produits. En Suisse, une libéralisation de la production de chanvre à haute teneur en THC est à l'étude et en discussion. Dans ce cours, nous analyserons les possibilités et les difficultés qui existent actuellement en Suisse pour la production de chanvre alimentaire, industriel, médical et récréatif, ainsi que les possibilités qui pourraient apparaître avec un assouplissement de certaines règles liées au chanvre THC.

Date :	Mercredi 4 juin 2025
Lieu :	INFORAMA, Herrenhalde 80, 3232 Ins
Responsables :	Ludovic Piccot, AGRIDEA (ludovic.piccot@agridea.ch) Sanzio Rombini, AGRIDEA (sanzio.rombini@agridea.ch) Lukas Brunner, IG HANF, (lukas.brunner@ighanf.ch)
N° du cours :	25.312 F
Objectifs :	Les participant-e-s : <ul style="list-style-type: none">• connaissent le potentiel de la production de chanvre à grande échelle;• ont un aperçu de certains projets liés chanvre en Suisse ;• peuvent profiter d'expériences réussies dans la mise en œuvre d'une nouvelle valeur ajoutée régionale du chanvre ;• échangent avec d'autres acteurs sur le sujet.• discutent des défis de la culture avec des experts.
Public :	Toutes personnes intéressées par la filière du chanvre en milieu agricole.
Méthodologie :	Exposés, échanges, visite d'exploitation.
Remarque :	Cours en partenariat avec: IG Hanf/CI Chanvre Cours bilingue français/allemand.



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS



IG Hanf
CI Chanvre
CI Canapa

Mercredi 4 juin 2025

09h00	Accueil, café et croissants
09h30	Accueil et introduction Présentation du programme et aperçu des développements actuels dans le secteur du chanvre <i>Ludovic Piccot, AGRIDEA</i> <i>Sanzio Rombini, AGRIDEA</i>
09h45	Réglementation & promotion de la production de chanvre Aperçu de la législation en Suisse et à l'étranger et changements actuels <i>Lukas Brunner, IG Hanf</i>
10h15	Culture de chanvre CBD : opportunités et risques <i>Lucien Pête, Swissextract AG</i> <i>Martin Kocher, producteur de CBD</i>
10h45	Pause-café
11h00	Fibre, textile & chanvre industriel Résultats de recherche sur le chanvre d'hiver et ses opportunités pour l'agriculture <i>Dominik Füglistaller (HAFL)</i> Potentiels des fibres de chanvre dans différentes branches industrielles et développements actuels <i>Florian Meyer, FibraTech</i>
11h30	Cannabis médical : défis pour la culture et le commerce Quels sont les obstacles à la culture du cannabis médical ? Quelles sont les règles applicables à la production et à la distribution ? <i>Andreas Gosch, Metamount Schweiz AG</i>
12h00	Le chanvre alimentaire Possibilités d'utilisation, avantages pour la santé et développement du marché <i>Roger Bottlang, Harmonius</i>
12h30	Repas de midi
13h45	Déplacement en voiture pour la visite
14h00	Visite de l'entreprise Swissextract SA Sur place, les participants auront un aperçu exclusif de la culture, de la transformation et de la commercialisation du chanvre. Des projets innovants seront présentés à cette occasion et les défis actuels seront discutés dans la pratique. <i>Lucien Pête, Swissextract AG</i>
16h30	Fin de la journée

Informations pratiques

Tarif du cours

CHF 250.–

Les vacances de 50 CHF, (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) sont comprises dans le tarif du cours.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription

[25.312 F](https://www.agridea.ch/25.312.F)

Délai d'inscription : 26 mai 2025

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous https://www.agridea.ch/Terms_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06
cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100. – sera facturée. La facturation de frais supplémentaires reste possible, p. ex. pour les réservations qui auraient déjà été effectuées (lieux d'accueil, restaurant, hôtel, etc.).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.